

PROCES-VERBAL :

ASSEMBLEE PRIMAIRE DU 10 JUIN 2025 à 19H30
Salle de l'Envol

En présence de trente-sept citoyens et deux invités, le président Thurre ouvre cette assemblée légalement convoquée.

Une minute de silence est observée en mémoire de Edgar Roduit ancien vice-président. Une pensée est également adressée aux sinistrés de la commune de Blatten.

Après les salutations d'usage il remercie les citoyens présents, nomme M. Pierre-André Henchoz scrutateur et rappelle l'ordre du jour.

Puis, il salue la présence de M. Philippe Dini de la Fiduciaire Dini et Associés SA, réviseuse des comptes.

1. Protocole de la dernière assemblée primaire

- Lecture et approbation

Le secrétaire procède à la lecture du procès-verbal de l'assemblée primaire du 20 février 2025.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2. Comptes 2024 de la municipalité

- Lecture en commentaires

Le président Thurre commente dans la globalité les comptes 2024 de la municipalité. Il expose l'évolution de ceux-ci depuis 2017, il apporte quelques précisions sur certains éléments et commente également les différents tableaux publiés.

Les comptes 2024 de la municipalité bouclent avec des investissements nets de Fr. 4'246'206.49, une perte de Fr. 761'444.28 et un capital propre de Fr. 7'883'709.99 comprenant des avances aux financements spéciaux de Fr. 676'750.56 et une réserve de politique budgétaire de Fr. 500'000.-.

Il est répondu à un citoyen qui propose d'augmenter le coefficient d'impôt que ce n'est pas la volonté du conseil. Par contre les taxes de la parafiscalité sont adaptés aux prestations fournies.

- Rapport du réviseur des comptes

M. Philippe Dini de la Fiduciaire Dini & Associés SA lit les conclusions de leur rapport de révision qui recommandent l'approbation des comptes.

- Adoption

L'assemblée primaire approuve les comptes 2024 de la municipalité à l'unanimité.

3. Divers

Le président Charles-Henri Thurre ouvre les divers en indiquant que la population de Saillon est constituée de 3143 âmes.

Les citoyens sont informés que les travaux émotiionnels de désaffectation du cimetière vont débuter et que la nouvelle structure d'accueil des Tapagoilles sera mise en fonction le 27 octobre 2025.

La parole n'étant plus demandée, le président Thurre clos cette assemblée avec les remerciements d'usage.

Il est 20h20.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Le Président
Charles-Henri Thurre



Le Secrétaire
Boris Clerc

